

# Projets et Suggestions

Les journaux qui s'intéressent à la question éducationnelle ont discuté récemment une proposition faite par M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, à l'effet de créer chaque année des bourses pour envoyer à Paris suivre des cours pédagogiques, les élèves les plus distingués de nos collègues.

L'objet de cette création était de préparer des professeurs pour nos écoles normales, aptes à imprimer aux études dans notre pays une direction plus efficace et plus productive.

N'en déplaise à nos confrères la *Patrie* et le *Herald*, nous n'approuvons pas leur opposition à ce projet.

Il est vrai que cette opposition a pris une tournure politique qui peut expliquer sinon excuser son injustice ; mais, indépendants comme nous le sommes de ces mesquines considérations, nous déclarons approuver la proposition de M. de la Bruère comme nous approuvons tout mouvement ayant pour effet de relever le niveau de l'éducation dans notre province.

Ce n'est pas notre journal qu'on pourra accuser de courtiser le surintendant de l'Instruction Publique, aussi pouvons-nous parler bien librement.

Tout mouvement en vue d'une réforme, d'un progrès quel qu'il soit, a notre appui.

Nous ne craignons rien tant en cette matière que l'inactivité et l'impuissance dont font montre nos chefs libéraux.

Nous aimons mieux un homme qui agit, même s'il se trompe, qu'un homme qui ne fait rien.

En matière d'éducation, l'inaction est le péril.

" Vous n'êtes pas arriérés, disait M. Steeg au sujet de notre système d'éducation, vous êtes arrêtés ".

La proposition de M. de la Bruère est discutable ; on peut l'apprécier diversement, mais elle constitue un effort.

La question de l'éducation primaire présente deux faces :

Doit-on la prendre par le haut ou par le bas ?

Faut-il créer d'abord des instituteurs capables, puis leur amener des élèves ?

C'est le plan de M. de la Bruère.

Ou bien faut-il en créant l'obligation et la gratuité de l'Instruction, constituer des groupes scolaires importants, qui nécessiteront la création d'instituteurs et leur rémunération suffisante pour engager des jeunes gens de talent à embrasser la profession.

C'est le plan du *Herald* et de la *Patrie*.

Ces deux manières de voir ont leurs adeptes ; elles sont toutes deux dignes d'attention ?

On s'est récrié sur le chiffre de \$750 par an, que l'on se proposait d'attribuer aux boursiers canadiens envoyés à Paris.

Ce montant n'a rien d'exagéré et nous trouvons nos confrères de la *Patrie* bien pharisiens de s'en voiler la face.

Mais il y aurait peut-être moyen de calmer les scrupules.

Ainsi nous lisons dans la *Presse Médicale* de Paris ce qui suit :

" Dans la province de Québec, l'élément français représente les 4/5 de la population totale, et dans les autres vieilles provinces il forme également une minorité imposante. Aucune de nos colonies, l'Algérie comprise, ne peut être donc mise en parallèle avec ce groupe français.

" Or, il suffit de jeter les yeux sur les statistiques commerciales publiées en France ou au Canada pour voir que notre commerce n'a pas su profiter de cette situation exceptionnelle, même